

Questions orales

M. Lalonde: Merci. Nous essayons très simplement de réaffecter nos dépenses et même de les comprimer si nécessaire. Par exemple, en octobre dernier, nous avons réaffecté 1.1 milliard de dollars. Une autre solution serait d'emprunter pour financer les programmes dont les Canadiens ont besoin et la troisième serait d'augmenter les impôts. Ce sont les trois possibilités qui s'offrent à nous. Nous n'avons pas encore décidé laquelle sera retenue. Je suis en train de préparer mon budget. Je consulte beaucoup les Canadiens, plus, je pense, que le gouvernement ne l'a jamais fait. J'espère que ces consultations nous permettront d'en arriver à un commun accord à propos d'un budget que mon collègue pourra approuver.

M. Wilson: Le ministre a dit ce matin qu'il songeait sérieusement à augmenter les impôts. Ce n'est certainement pas une recommandation que lui ont faite ceux qu'il a consultés ces derniers mois. Le ministre sait qu'une augmentation des impôts réduira le nombre d'emplois, entraînera des congédiements et mènera plus d'entreprises canadiennes à la faillite.

LES INTENTIONS DU MINISTRE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, vu que les Canadiens ne dépensent pas d'argent maintenant parce qu'ils craignent de perdre leur emploi, comment se fait-il que le ministre ne comprenne pas les conséquences économiques qu'aurait une augmentation des impôts juste au moment où nous sortons d'une récession? Pourquoi évoque-t-il une telle possibilité au moment le moins opportun?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le problème ne provient pas d'un manque de compréhension de ma part. J'ai l'impression qu'il provient plutôt d'un manque d'attention de la part du député. Il a essayé de répéter ce que j'ai dit ce matin . . .

M. Wilson: J'ai vu l'émission.

M. Lalonde: Il dit qu'il a vu l'émission. Je lui conseille d'écouter au lieu de se contenter de regarder.

M. Wilson: J'ai aussi écouté.

M. Lalonde: S'il avait écouté, il aurait entendu ce que j'ai dit. Si cela pouvait lui faire plaisir, je pourrais lui dire que je pense sérieusement à augmenter les impôts, à les réduire, à maintenir le déficit au niveau actuel, à l'augmenter ou encore à le réduire. Il peut faire son choix.

M. Andre: C'est vraiment ce qu'on appelle jouer sur les deux tableaux!

M. Lalonde: Au moment de la présentation de l'exposé budgétaire, il saura quelles solutions j'ai choisies.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: J'espère que le ministre songera sérieusement à créer quelques emplois pour les Canadiens.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'ENTENTE PROVISOIRE CONCLUE AVEC LE JAPON SUR LE NIVEAU DES EXPORTATIONS AU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais poser une question sur le même sujet au ministre d'État chargé du Commerce international. Est-il vrai qu'il a conclu une entente incroyable en deux points avec les fabricants d'automobiles japonais? D'une part, il permettra aux Japonais d'exporter au Canada au cours des six prochains mois 16,000 automobiles de plus que durant les six derniers mois. D'autre part, le ministre n'a absolument pas réussi à obtenir des concessions quant au contenu canadien qui soient comparables à celles que les Américains ont obtenues et annoncées hier, concessions en vertu desquelles un seul fabricant d'automobiles japonais créera des emplois pour 12,000 travailleurs américains.

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je trouve que le député a une interprétation bien à lui des résultats de nos pourparlers avec le Japon.

M. Broadbent: Une interprétation juste.

M. Regan: Je vais lui expliquer en quoi il se trompe. Tout d'abord, nous avons conclu une entente provisoire avec les Japonais au sujet du nombre d'automobiles qu'ils prévoient exporter au Canada au cours des six premiers mois. En vertu de cette entente, ils exporteront 11,000 autos de moins qu'au cours des six premiers mois de l'année dernière.

Des voix: Bravo!

M. Regan: Il convient de noter que cette entente ne change rien aux négociations pour l'année au complet.

Permettez-moi en outre de signaler au député que la date de mon voyage au Japon a été établie en fonction de la réunion des ministres du Commerce de la Communauté européenne, des États-Unis, du Canada et du Japon. Nous avons jugé important d'obtenir une entente provisoire de six mois avec les Japonais, pendant qu'ils mènent leurs négociations avec les Américains, car il n'y aurait eu autrement aucun contrôle sur le nombre d'automobiles exportées au Canada pendant le déroulement des négociations. Il était dans notre intérêt de conclure une entente provisoire, et cette entente est, de surcroît, avantageuse pour nous. En fait, alors que les Japonais proposent simplement aux Américains de geler les exportations à leur niveau actuel, notre entente est beaucoup plus avantageuse.

L'ACCÈS AU MARCHÉ CANADIEN

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre devrait d'abord savoir que dans l'industrie automobile on compare des tendances. Je lui ai fait remarquer qu'il vient d'autoriser les Japonais à exporter au Canada, dans les six prochains mois, 16,000 voitures de plus qu'ils n'en ont exporté dans les six mois précédents. Si le ministre fait des comparaisons d'une année à l'autre, il sait également que cet accord leur permettra d'exporter, l'année qui vient, des milliers de voitures de plus que l'an passé. Je voudrais bien qu'il me dise que ce n'est pas vrai.